



ENTRE LAC ET MONTAGNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALEX**

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, LE VINGT-DEUX AVRIL, LE CONSEIL MUNICIPAL d'ALEX (Haute-Savoie), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Catherine HAUETER, Maire.

Membres élus : 15 – Membres en fonction : 13

Date de convocation du Conseil Municipal : le 17 avril 2025

Les membres présents (8) : Catherine HAUETER, Claude CHARBONNIER, Yvette GOLLINET, Gratiennne BASTARD-ROSSET, Christopher BISSHOP-BOUCARDEY, Carole DUPRÉ, Audrey PERILLAT-DIT-LEGROS, Guillaume PERISSE ;

Procurations (3) : Denis JEANDIN à Christopher BISSHOP-BOUCARDEY, Emmanuelle ROSSI à Catherine HAUETER, André BOCHET-CADET à Claude CHARBONNIER ;

Absents (2) : Stéphane BOLLARD, Séverine SAOS ;

Madame Carole DUPRÉ a été élue secrétaire de séance.

N°2025/035-22/04

**Objet : Approbation Plan de Financement pour demande subvention au titre du Contrat
Départemental d'avenir et de solidarité 2025 (CDAS)**

Rapporteur Catherine HAUETER

Le contrat départemental d'avenir et de solidarité (CDAS) est destiné à financer des projets d'investissement portés par les communes et intercommunalités.

A ce titre, Madame le Maire peut effectuer une demande de subvention pour le financement concernant prioritairement les domaines suivants :

- la réalisation et la rénovation de logements accessibles à tous,
- la construction et la rénovation de bâtiments scolaires (écoles maternelles et primaires) et de services aux familles (crèches, garderies, cantines, etc.),
- la construction et la rénovation de bâtiments publics (mairie, locaux de services techniques etc.) et d'équipements publics,
- la construction et rénovation d'équipements sportifs et culturels,
- d'aménagements urbain ou de voirie,
- la préservation, sauvegarde et mise en valeur de patrimoine,
- à des projets de développement local.

(Délégation du Conseil Municipal N°26)

Les dossiers de demande doivent être transmis au Département de la Haute-Savoie avant le 30 avril 2025. La composition du dossier nécessite une délibération du Conseil Municipal validant le plan de financement de l'opération.

Ainsi, considérant que le projet de l'aménagement du centre du Chef – lieu pour 2024 prévoit la réfection des routes de Menthon et du Château ainsi que réfection d'une partie de la place du village avec accès place mairie pour un montant estimé à 850 626.00 € HT + Mission de Maîtrise d'œuvre 39 809.00 € HT + diagnostic routier 6 349.92 € HT + mission CSPS 5 720.00 € HT

Le Conseil Municipal est appelé à valider le plan de financement estimatif pour le dépôt du dossier de subvention.

*Entendu l'exposé de Catherine HAUETER,
Sur proposition du Maire,*

SLO

DEL2025/035-22/04 (suite)

CDAS 2025 Aménagement centre village

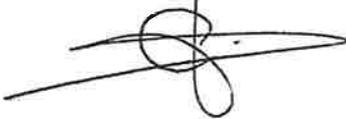
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à main levée, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** de présenter une demande de subvention au Conseil Départemental au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité 2025 (CDAS) ;
- **APPROUVE** le plan de financement estimé à 902 504.92 € HT dont 850 626.00 € HT de travaux + Mission de Maîtrise d'œuvre 39 809.00 € HT + diagnostic routier 6 349.92 € HT + mission CSPS 5 720.00 € HT ;
- **APPROUVE** la demande de subvention de 60 % (541 503 €) au titre du CDAS 2025 pour les travaux d'aménagement du centre du Chef-lieu ;
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tous les documents se rapportant au dossier ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Catherine HAUETER

Le secrétaire de séance
Carole DUPRÉ



LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION
EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 5/5/2025
ET PUBLICATION LE 5/5/2025

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Mairie de ALEX
Utilisateur : VERNAZ Sandrine

Paramètres de la transaction :

| | |
|---|--|
| Numéro de l'acte : | DEL2025035 |
| Objet : | APPROBATION PLAN FINANCEMENT TRAVAUX AMENAGEMENT CENTRE VILLAGE - CDAS 2025 |
| Type de transaction : | Transmission d'actes |
| Date de la décision : | 2025-04-22 00:00:00+02 |
| Nature de l'acte : | Délibérations |
| Documents papiers complémentaires : | NON |
| Classification matières/sous-matières : | 7.5 - Subventions |
| Identifiant unique : | 074-217400035-20250422-DEL2025035-DE |
| URL d'archivage : | Non définie |
| Notification : | Non notifiée |

Fichiers contenus dans l'archive :

| Fichier | Type | Taille |
|---|-----------------|----------|
| Enveloppe métier Nom métier : 074-217400035-20250422-DEL2025035-DE-1-1_0.xml | text/xml | 898 o |
| Document principal (Délibération) Nom original : DEL2025.035 CDAS 2025 AMENAGEMENT CENTRE VILLAGE.pdf Nom métier : 99_DE-074-217400035-20250422-DEL2025035-DE-1-1_1.pdf | application/pdf | 120.5 Ko |

Cycle de vie de la transaction :

| Etat | Date | Message |
|----------------------------|--------------------------|------------------------------------|
| Posté | 5 mai 2025 à 17h26min38s | Dépôt initial |
| En attente de transmission | 5 mai 2025 à 17h26min39s | Accepté par le TdT : validation OK |
| Transmis | 5 mai 2025 à 17h35min23s | Transmis au MI |
| Acquittement reçu | 5 mai 2025 à 17h35min32s | Reçu par le MI le 2025-05-05 |